

**INSTITUTION ADOUR**

Extrait du Registre des Délibérations
De l'Etablissement Public Territorial de Bassin Institution Adour

Séance du 14 novembre 2017
(Convocation du 7 novembre 2017)

Aujourd'hui, le quatorze novembre deux mille dix-sept à 9 heures 30, le Bureau dûment convoqué s'est réuni à la salle Commission 1 à l'Hôtel Planté du Département des Landes sous la présidence de Monsieur Paul CARRERE

Etaient Présents :

Madame Christiane AUTIGEON
Messieurs Paul CARRERE et Bernard SOUDAR

Etaient excusés :

Mesdames Odile LAFITTE et Céline SALLES
Messieurs Gérard CASTET, Charles PELANNE et Bernard POUBLAN

Secrétaire de séance :

Madame Christiane AUTIGEON

OBJET : Marché / Modification en cours d'exécution du marché n° 16017 « Accompagnement au dialogue territorial et à la communication du projet de territoire du Midour »

Exposé des motifs :

Confiée au groupement de prestataires Lisode/MC2 pour un montant initial de 44 950 € HT, l'accompagnement au dialogue territorial et à la communication du projet de territoire du Midour a été lancé fin 2016.

Suite à la concertation menée pour l'élaboration de l'état des lieux du bassin du Midour, il est apparu de nouveaux besoins de réunions de concertation pour la phase de travail sur la recherche de solutions :

- 1 Atelier de concertation supplémentaire, utilisant l'outil « plateau de simulation », avec création de fiches acteurs précisent le rôle de chacun et permettant aux participants de mieux comprendre les contraintes de chacun et les actions proposées,
- 1 Réunion supplémentaire en comité réduit, à vocation technique, pour travailler sur les solutions proposées,
- 1 Réunion publique supplémentaire pour restituer les travaux au plus grand nombre.

Afin de répondre à ces demandes, il est proposé au bureau de modifier le contrat en cours d'exécution à l'aide d'un avenant financier d'un montant de 11 700 € HT.

LE BUREAU

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

D E C I D E

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.



Article 1

D'autoriser le Président à signer la modification en cours d'exécution du marché n°16017 « Accompagnement au dialogue territorial et à la communication du projet de territoire du Midour » pour un montant de 11 700 € HT

Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré le 14 novembre 2017 à Mont-de-Marsan,

Le Président,

INSTITUTION APPEL
15 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX

Paul CARRERE